

La procédure qu'a adoptée le Comité consistait à faire comparaître des témoins aux fins de répondre de vive voix aux questions qui leur étaient posées et de produire des rapports écrits concernant leur spécialité dans le domaine de l'utilisation des terres. Depuis que les séances ont commencé en février 1957, trente-huit témoins ont fourni maints renseignements concernant l'envergure des problèmes de l'utilisation des terres, et en certains cas, des suggestions relatives à un meilleur emploi des terres. Ces témoignages ont été soumis par des fonctionnaires supérieurs des gouvernements fédéral et provinciaux, de cultivateurs éminents, des ouvriers agricoles techniques, des spécialistes dans l'industrie forestière, des spécialistes en topographie aérienne et des ingénieurs spécialisés dans la planification de l'utilisation des sols, de l'emploi et de la conservation des eaux. On trouvera à l'Appendice une liste de ces personnes.

Au delà de trois cent cinquante pages de dépositions ont été inscrites et imprimées, outre les documents de référence que les témoins ont fournis au Comité.

Dépositions

Il est difficile de donner un résumé exact des dépositions qui ont été soumises au cours des audiences. En voici la substance:

Nos terres. Dans les régions exploitées et dans celles qui pourraient l'être, les sols l'ont été sous une couverture herbacée ou forestière. Ces dernières régions sont beaucoup plus considérables et incluent toute la partie sud du Canada, sauf la région plus aride de la partie méridionale des provinces des Prairies, où les sols ont été cultivés sous une couverture herbacée. Les forêts comprennent des arbres feuillus ainsi que des conifères de densité diverse, selon le sol et le climat. L'espèce et la densité de la couverture herbacée varient également en raison des mêmes causes naturelles.

Éléments déterminants de l'utilisation des terres. A part emploi pour diverses fins urbaines, en général l'agriculture constitue l'usage le plus rentable de nos terres. Mais plusieurs facteurs déterminent si une terre est rentable pour fins agricoles. Entre autres, le climat, qui détermine la nature des récoltes qui peuvent en être tirées, l'éloignement des marchés, le sol et autres éléments physiques. Si, à cause de l'un quelconque de ces facteurs, la productivité d'une région ne permet pas qu'y survive une industrie agricole rentable, alors il semblerait préférable de laisser à l'état de forêt les terres ainsi défrichées, ou si les arbres ont été enlevés, il faudrait rétablir la forêt et fonder une économie basée sur les produits de la forêt. Le même principe s'applique aux terres recouvertes d'herbe. Si des récoltes plus rentables ne peuvent être tirées de ces terres, ces dernières devraient demeurer en herbe ou retourner à cet état de façon permanente.

Rapport entre l'utilisation des terres et un milieu économique en transformation. L'utilisation des terres, comme toute autre activité humaine, change continuellement. Le milieu économique varie et les terres qui, à une certaine époque pouvaient être cultivées avec profit, ne peuvent plus l'être. La cause n'en serait pas entièrement attribuable à la pauvreté du sol relativement à d'autres régions, mais le déplacement d'industries et de la population, un changement dans la demande et l'introduction de nouvelles méthodes agricoles auxquelles une région partiellement abandonnée ne peut facilement s'adapter et y exercer concurrence, peuvent expliquer pourquoi des fermes deviennent marginales ou sous-marginales.

La nature et la fréquence de ces adaptations varient. Certains n'en retirent que de la misère; d'autres y trouvent leur profit. On croit, toutefois, que des programmes d'envergure nationale et provinciale peuvent et devraient être